



Double cotisations CSG CRDS

Par UDDIN

Bonjour,
je suis un salarié en même temps je suis gérant d'une entreprise SARL
en tant que salarié je cotise les charges patronale et salariales.
mais l'URSSAF des indépendantes (ancien RSI) m'impose les cotisations
CSG CRDS pour mon SARL qui fait d'environ 1200 ? par an.

quel type de petite entreprise ne paye pas ces cotisations sociales
CSG CRDS ? en fin pour moi je paye en tant que salarié par conséquent
pourquoi je paye encore en tant que gérant d'une entreprise tiers ? Merci/